

INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES DU CODE DE LA CONSOMMATION

3555

**SFTE - Techniparc de la Bastidonne - Chemin de l'Aumône Vieille - CS 30650
13681 Aubagne Cedex
Tel : 0 820 807 808 - Fax. 04 91 35 65 21 - Email : laugil@laugil.com
391 953 023 RCS - TVA intracommunautaire FR 55 391 953 023 - APE 4673A - SAS - Capital : 73 937,77**

REPRESENTANT: MIZISHI-SERGE

VENTE EN FOIRE 06 75 93 00 79
06 67 24 53 49

Le consommateur ne bénéficie pas d'un droit de rétractation pour un achat effectué dans une foire ou un salon

CLIENT

Nom : Petitjean / Bidoux Prénom : Clement / Julie

Adresse : 91 allée du domaine d'Elise

Code postal : 38780 Ville : Pont-Evêque

Téléphone : 06 77 16 46 48 Portable : E-mail : clement-j.petitjean@laposte.net

Fait le : 13/04/2025 à : Lyon (France).

Caractéristiques essentielles du bien : TRAITÉ EN UN DÉAL

Suivant documentation ci-jointe présentée et remise ce jour indiqué ci-dessus avec le présent document

[illegible]

Délai de livraison du bien : 1 mois

Modalités de livraison : le matériel commandé vous sera livré par notre propre société ou par l'un de ses sous-traitants

Modalités d'exécution du contrat : notre société, ou l'un de nos sous-traitants procédera à l'installation du matériel, à sa mise en service.

Financement

Identité de l'établissement prêteur (nom et RCS).....

Montant du crédit :

Taux effectif global : Taux nominal :

Nombre de mois : En mensualités de :

Nombre de jours avant première échéance *

Modalités de paiement

☒ Par chèque 7590

En espèces

☒ Carte bancaire *870 Euros*

Montant de l'acompte : € 0,00

Le solde à la livraison

Faite le : 12/04/2023

à: Foia Act per 1404

Signature du consommateur « je déclare et reconnais expressément avoir lu et accepté l'ensemble des informations énoncées devant et au dos de ce document ».

mais expressément avoir
devant et au dos de ce

NOM Petitjean PRENOM Clement
ADRESSE 91 allée du domaine d'Elise
CP 38780 VILLE Font-Evêque
TEL 06 77 16 46 48 PORTABLE

MATERIEL

Type.....
Emplacement

TUYAUTERIE

- Nombre de mètres nécessaires :
- Ø Canalisation :
- Nature de la canalisation :

VIDANGE

- Endroit de la vidange :
- Distance en mètres :
- Nature de la canalisation :
- Pose d'un régulateur de pression si pression > 6 bars

ELECTRICITE

- La prise de courant existe-t-elle ? OUI NON
- Endroit pour se reprendre :
- Distance en mètres :

DONNEES TECHNIQUES

- TH eau ville :
- Pression d'alimentation :
- Mur à percer : OUI NON
- Nature du mur à percer :
- Epaisseur :
- Nature du sol :

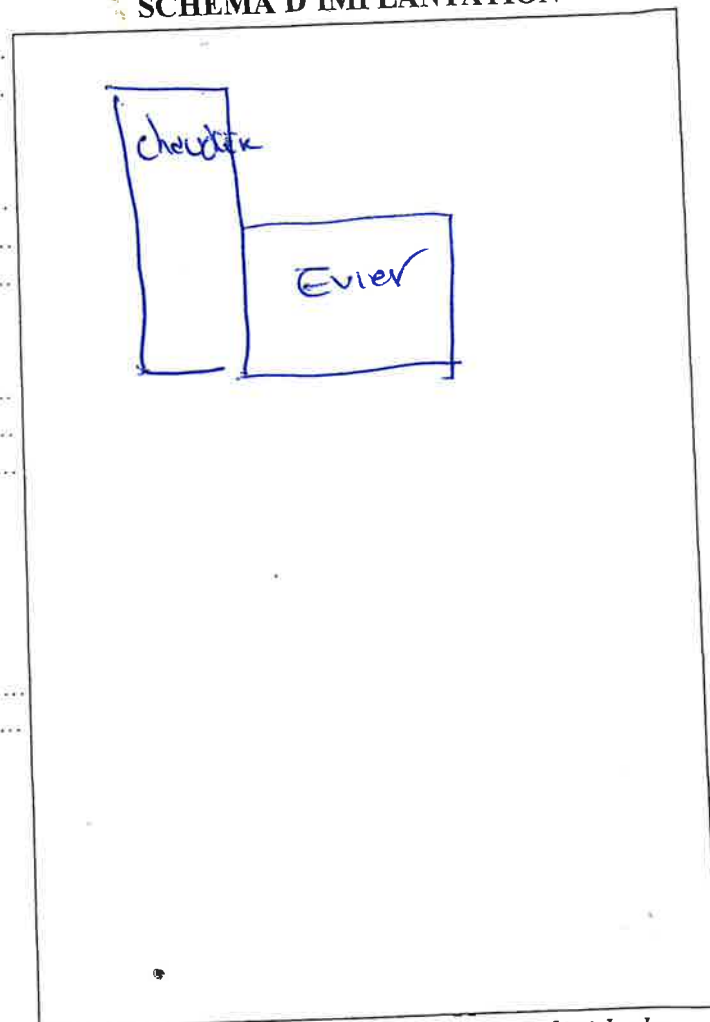
COMMENTAIRE DE POSE :

.....
.....
.....
.....
.....

ITINERAIRE :

.....
.....

SCHEMA D'IMPLANTATION



Faire figurer l'emplacement prévu à l'aide des symboles suivants :

Matériel : O

Branchement eau : x

Vidange : π

Prise de courant :

Boîte de dérivation :

Dérivation de jardin :



J'atteste avoir donné les indications nécessaires à l'installation du matériel et je m'engage à ne pas faire changer l'appareil de place sauf surcoût de ma part.

NOM ET SIGNATURE :

ATTESTATION SIMPLIFIÉE¹

① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRÉSENTANT :

Je soussigné(e) Richard / Bidoux Prénom Clement / Julie
 Nom : Richard / Bidoux Code postal : 38780 Commune : Pont-Evêque
 Adresse : 31 allée du Domaine d'Elix

② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

- ☐ maison ou immeuble individuel ☐ immeuble collectif ☐ appartement individuel
☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble

☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse² : Commune : Code postal :

dont je suis : ☐ propriétaire ☐ locataire ☐ autre (précisez votre qualité) :

③ NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

☐ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).

☐ n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques ☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

☐ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %.

☐ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

☐ J'atteste que les travaux visent à améliorer la qualité énergétique du logement et portent sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements dont la liste figure dans la notice (1 de l'article 200 quater du code général des impôts - CGI) et respectent les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par un arrêté du ministre du budget (article 18 bis de l'annexe IV au CGI).

☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à Lyon (Faire de Lyon) le 13/04/25

Signature du client ou de son représentant :

¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.

² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.